CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

PARIS ORLEANS

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 63.889.106 € 23 bis, avenue de Messine 75008 Paris 302 519 228 R.C.S. Paris

Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation

n°1004961 publié au Bulletin des annonces légales obligatoires n°100 du 20 août 2010

Suite à une erreur matérielle, il fallait lire dans le 2e alinéa de la troisième résolution relative à l'option pour le paiement du dividende en actions :

Troisième résolution – 2 e alinéa : Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du dividende sera égal à 90% de la moyenne des cours cotés de clôture de l'action Paris Orléans lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la présente Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

Le Directoire.

1005218